

DURÉE
1H15

À l'issue de
cette formation,
vous recevrez
une attestation de
formation valable
pour le décompte
d'heures nécessaires
au renouvellement
de la carte
professionnelle.

DÉCENCE DES LOGEMENTS DONNÉS EN LOCATION : LES POINTS CLÉS À VÉRIFIER POUR POUVOIR LOUER

OBJECTIFS

- Comprendre ce qui définit la décence
- Comprendre les risques et les mécanismes de recours
- Maîtriser les notions de sécurité et santé

LE PUBLIC CONCERNÉ

Les professionnels de l'immobilier, gestionnaires

LES PRÉ-REQUIS

Néant

INTERVENANT

Fabienne PELISSOU-TEISSIE

2
MN

INTRODUCTION

BIENVENUE + PRÉSENTATION DU COURS ET DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

15
MN

PARTIE 1

DÉFINITION DE LA DÉCENCE - LES VOIES DE RECOURS DES LOCATAIRES

- Les enjeux de la décence - Décret 2002
- Les voies de recours des locataires, la procédure d'exécution des travaux
- Qui peut faire un contrôle de décence ?
- Non décence et insalubrité : ne pas confondre !

20
MN

PARTIE 2

LES POINTS RELEVANT DE LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ

- Présentation des points clés relevant de la santé et la sécurité des occupants (électricité, gaz, matériaux, humidité, étanchéité, garde corps...)
- Comment les contrôler ?
- Comment justifier de la bonne délivrance du logement ?
- Comment surveiller l'évolution
- Ce qui est obligatoirement du par le bailleur

20
MN

PARTIE 3

LES POINS RELEVANT DU CONFORT ET DES ÉQUIPEMENTS

- Surfaces minimales, éclairage, ventilation naturelle, chauffage...
- Quels autres éléments et équipements indispensables à la location ?
- Puis je louer sans cela ?
- Comment justifier de la bonne délivrance
- Ce qui est du par le bailleur

5
MN

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

15
MN

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT